

Eaux pluviales stockage enterré AT 112 "SINUS"



Cuves Simple Peau

AT 112 avec filtre "SIN S" et rétro-lavage
de 2 500, 5 000, 7 500 et 10 000 l.



+ module de
gestion EP



Cuves Simple Peau enterrées Aqualentz AT 112, produites par coextrusion-soufflage de polyéthylène haute densité (PEHD).

- Cuves AT 112 proposées avec une peau intérieure en PEHD alimentaire et constituées de modules horizontaux de 2 500 l.
- Cuves AT 112 constituées de modules horizontaux de 2 500 l. assemblés par soudage PEHD ;
 - ✓ inaltérables (suppression corrosion interne et externe)
 - ✓ peu sensibles aux chocs et résistants aux variations de remplissage (exigence Arrêté 04. 05. 2007) ;
 - ✓ insensibles aux écarts de température ;
 - ✓ légères : faciles à manutentionner et à mettre en place.

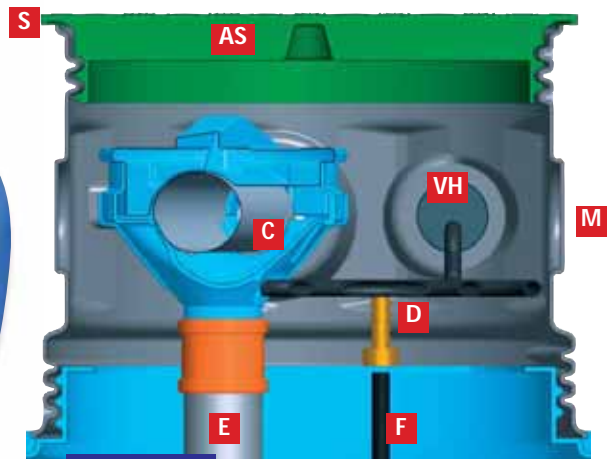
Équipements des cuves AT 112 :

- Une (1) rehausse REHC 600 **AS** "Sinus" grise à visser, équipée :
 - ✓ d'une (1) entrée **IN** d'eaux pluviales brutes, provenant des tuyaux de descente,
 - ✓ d'un (1) filtre "Sinus" **C** démontable pour accès à l'intérieur de la cuve et autonettoyant, jusqu'à 150 m² de toiture, avec cartouche horizontale en inox, filtrante et nettoyable par rétro-lavage, piégeant les particules (feuilles, mousses...) et les matières contenues dans les eaux pluviales. Prévoir un (1) filtre à particules gros débit VF1 pour une surface de toiture comprise entre 150 et 450 m² et par tranche de 450 m² pour toutes les cuves A 112 (exigence Arrêté 04. 05. 2007).
- Un (1) tube diffuseur tranquillisateur **E** démontable, plongeant au fond de l'appareil évitant de remettre en suspension les sédiments éventuels et favorisant la diffusion de l'oxygène dans l'eau stockée dans la cuve permettant une meilleure préservation de sa qualité et de sa propreté (exigence Arrêté 04. 05. 2007).

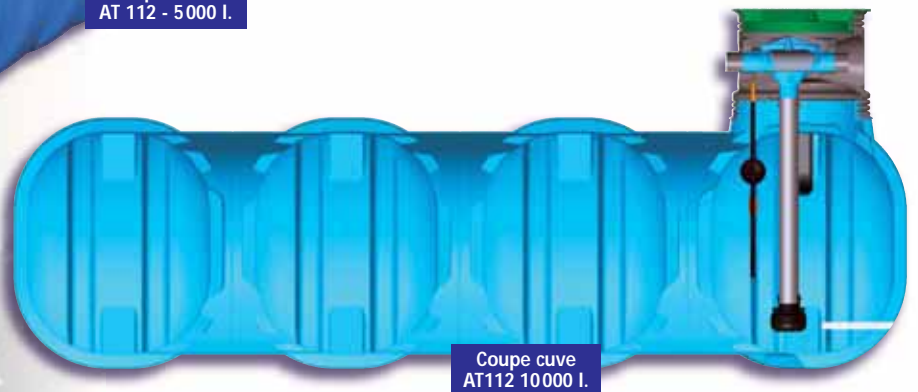
- ✓ d'une (1) évacuation **OUT** d'eau souillée ou chargée de matières (feuillage, mousses, etc.) sans être en contact avec l'intérieur de la cuve (exigence Arrêté 04. 05. 2007),
- ✓ d'un (1) raccordement **D** pour branchement d'une pompe de relevage de surface (option vendue séparément),
- ✓ d'un (1) prémanchonage **M** permettant la connexion du tube de service,
- ✓ d'un (1) piquage de Ventilation Haute **VH** (exigence Arrêté 04. 05. 2007)
- ✓ d'un (1) tampon renforcé et isolant **T** à visser pour zones passantes (exigence Arrêté 04. 05. 2007),
- ✓ d'une (1) dispositif sécurité **S** enfants (exigence Arrêté 04. 05. 2007) en inox.
- Un (1) tube souple d'aspiration flottant **F** raccordable à une pompe de relevage équipé d'une crépine filtrante en inox avec clapet anti-siphonnage et d'un flotteur évitant l'aspiration des boues du fond et des matières flottantes ;
- Un (1) siphon d'évacuation **G** du trop-plein et d'aspiration des particules flottantes (huiles, hydrocarbures, pollen...), situé au-dessus du fil d'eau de sortie avec barrière anti-rongeur amovible en inox, empêchant leur intrusion et de se retrouver dans un piège mortel, risquant de dégrader la qualité des eaux stockées.
- Un (1) pictogramme **MA** caractéristique avec la mention « eau non potable », au-dessus du robinet de soutirage verrouillable provenant de la pompe ou du module de gestion EP, pictogramme auto adhésif livré avec chaque cuve enterrée (exigence Arrêté 04. 05. 2007).
- Un (1) clapet anti-retour **CAR** Ø 110 mm à positionner sur la sortie du siphon de trop-plein, vendu séparément (exigence Arrêté 04. 05. 2007).



Cuve enterrée Simple Peau AT 112 - 5 000 l.



Détail rehausse 600/580 "Sinus"

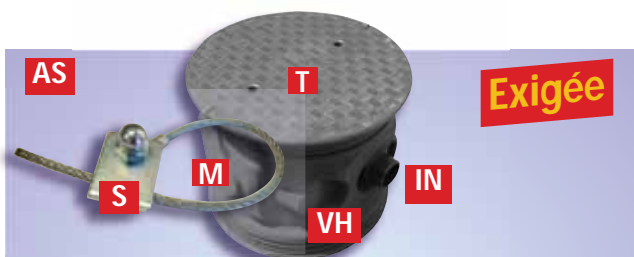


Coupe cuve AT112 10000 l.

Retrouvez les dimensions de toutes nos cuves en page 33.



Eaux pluviales stockage enterré AT 112 "SINUS"



Exigée

Nouvelle rehausse AS à visser diamètre 600 mm :

- ajustable avec 1 rehausse supplémentaire REHC 600/150 à visser,
- avec tampon renforcé isolant T pour zones passantes,
- avec sécurité enfant inox intégrée S,
- avec entrée IN de l'eau brute,
- avec évacuation OUT de l'eau souillée sans passage dans la cuve,
- avec prémanchonnage M pour tube de service (alimentation électrique, relevage, retro-lavage, jauge...),
- avec piquage Ventilation Haute VH,
- avec accès à l'intérieur pour nettoyage intégral,
- avec démontage et remontage rapide et facile du filtre "Sinus" et du diffuseur pour accès au nettoyage intégral de la cuve.

Pictogramme MA caractéristique avec la mention « ne convient pas pour l'eau potable », au-dessus de tout robinet de soutirage verrouillable provenant de la pompe ou du module de gestion EP, 2 pictogrammes auto adhésifs livrés avec chaque cuve enterrée éligible.



Exigé

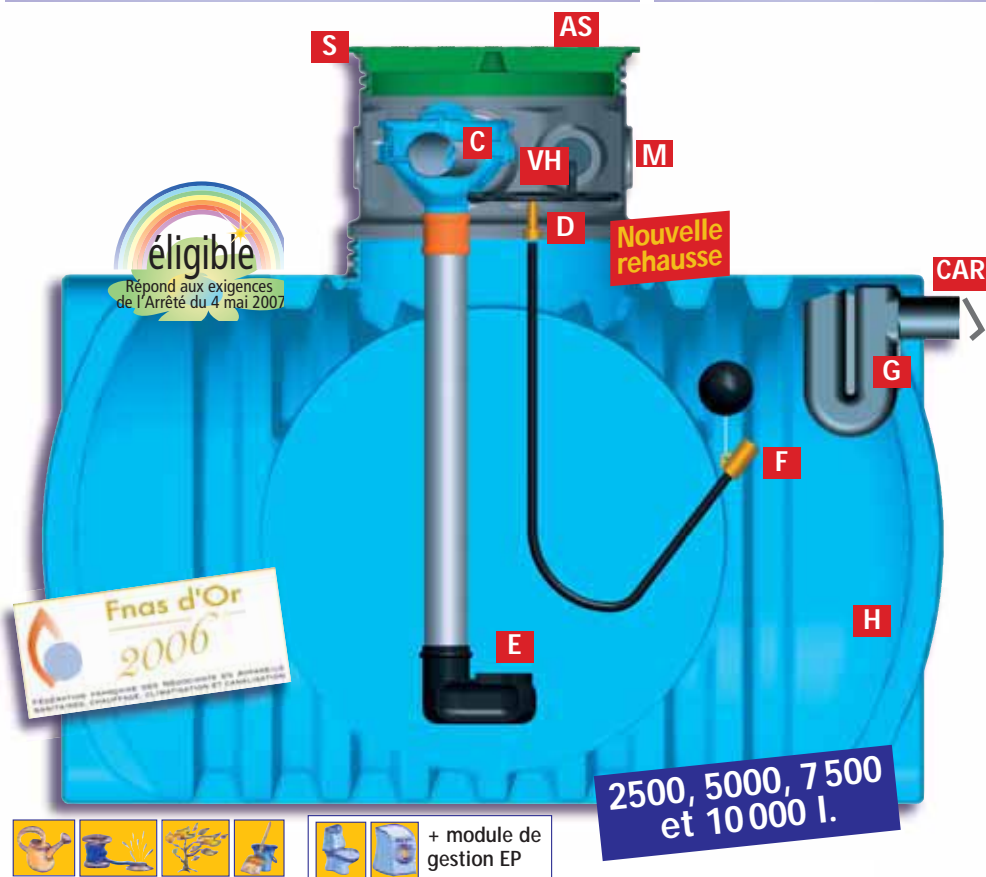


Exigé

Filtere intégré "Sinus" C, cartouche filtrante tubulaire et horizontale intégrée et démontable à effet « Vortex » placé en amont du stockage permettant :

- filtration sans énergie sans contact avec l'intérieur de la cuve,
- récupération de près de 90 % des eaux collectées,
- assurant un auto nettoyage sans énergie,
- retro-lavage intégré de la cartouche filtrante.

Prévoir un (1) filtre à particules gros débit VF1 pour une surface de toiture comprise entre 150 et 450 m² et par tranche de 450 m² pour toutes les cuves.



éligible
Répond aux exigences de l'Arrêté du 4 mai 2007



2500, 5000, 7500 et 10000 l.



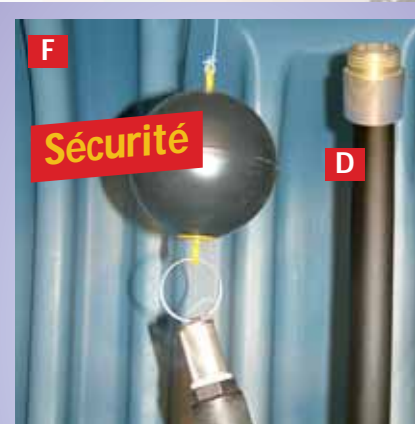
+ module de gestion EP



E

Exigé

Diffuseur-tranquillisateur E noyé et efficace permettant l'arrivée d'eau pré-filtrée en évitant la mise en suspension des sables (sédiments) et en oxygénant l'eau contenue pour une meilleure préservation de la qualité et de la propreté de l'eau. Démontage et remontage rapide et facile.



F

Sécurité

D

Équipement pour raccordement 1" D d'1 pompe de relevage aérienne (option vendue séparément).

Tube souple d'aspiration flottant F raccordable à une pompe de relevage, équipé d'une crépine filtrante en inox avec clapet anti-siphonnage et d'un flotteur évitant l'aspiration des boues du fond et des matières flottantes.



H

Alimentaire

Peau intérieure blanche en PEHD naturel alimentaire.

Siphon d'évacuation de trop-plein G situé au-dessus du fil d'eau d'évacuation permettant une 2^e filtration sans énergie par effet skymer en prélevant les particules grasses (hydrocarbures, huiles...) & fines (pollen...), avec grille anti-rongeur en inox (évitant leur décomposition après noyade).



G

Protection

Clapet anti-retour CAR Ø 110 mm à positionner sur la sortie du siphon de trop-plein (vendu séparément).

Exigé